



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 25 septembre 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Hélène HIEL

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, Mme Elodie JIMENEZ, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,

M. Raymond VILLALBA, M. Joël RESTIF, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Jean-Michel IDOPE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Sabine SALLE, Mme Céline BODET, Mme Hélène HIEL, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Sonia CAMPAGNE, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Lydia LAGARONNE, Mme Carole LADEUX, M. Clément SERVAT et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Geneviève CIMORRA donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- M. Philippe GARROTÉ, donne pouvoir M. Nicolas MALEIG
- Mme SAYERSE Marie donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Maïtena FERRAN donne pouvoir à M. Jean-Michel IDOPE
- M. Michel ADAM donne pouvoir à Mme Carole LADEUX
- Mme Nadia DUPEROUSSE donne pouvoir à M. Clément SERVAT
- M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE donne pouvoir à M. Alfredo DOS SANTOS

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : OUVERTURE DE L'EMPLOI D'ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE RENOUVELLEMENT URBAIN - CADRE DE VIE AUX CADRES D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX ET DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX AU SEIN DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Le service renouvellement urbain – cadre de vie assure notamment les missions relatives à la voirie, aux travaux réalisés en régie, à l'entretien du domaine public et à la propreté urbaine.

Dans le cadre de l'organisation du service, les fonctions d'adjoint au responsable sont actuellement exercées par un agent titulaire du grade de technicien principal de 2ème classe.

L'agent actuellement en fonction ayant vocation à faire prochainement valoir ses droits à la retraite, il apparaît nécessaire d'anticiper son remplacement afin de garantir la continuité et la qualité du service public.

Il est proposé d'ouvrir cet emploi d'adjoint au responsable du service Renouvellement urbain – Cadre de vie, à temps complet, au cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) et au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C).

Cette ouverture permettra également d'inscrire le recrutement dans le cadre de la politique de mobilité interne de la collectivité et de prendre en compte les compétences, l'expérience professionnelle et les aptitudes des agents susceptibles de candidater.

Cet emploi a notamment pour missions :

- D'accompagner le responsable de service dans le pilotage opérationnel des activités liées à la voirie, aux aménagements et à la propreté urbaine,
- De structurer, organiser et coordonner au quotidien les équipes de terrain,
- D'encadrer directement les agents des équipes de maçonnerie, engins de chantier, signalisation et propreté urbaine,
- D'élaborer et suivre les plannings hebdomadaires d'intervention,
- De superviser l'exécution des travaux réalisés en régie et de veiller au respect des délais, de la qualité, de la conformité technique et des règles de sécurité,
- D'organiser et superviser les tournées de propreté urbaine, mécanique et manuelle,
- D'assurer le suivi des requêtes des administrés, des signalements des élus et des courriers,
- D'assurer le suivi des interventions au moyen du logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) ATAL,
- D'assurer, en cas d'absence du responsable, la continuité du service par l'intérim de ses fonctions,
- D'assister le responsable dans le suivi des travaux, chantiers et projets structurants.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- D'ouvrir l'emploi d'adjoint au responsable du service renouvellement urbain – cadre de vie, aux agents relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C) et du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (Catégorie B), afin de permettre une ouverture de la mobilité interne.
- De modifier le tableau des emplois et des effectifs en conséquence.

Le tableau des emplois sera complété comme suit :

Emploi	Grades associés	Catégorie hiérarchique	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Adjoint au Responsable Renouvellement urbain – cadre de vie	Technicien Technicien principal 2 ^{ème} classe Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	Temps Complet
	Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal	C		

La modification du tableau des emplois prendra effet au 1er novembre 2026.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

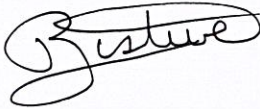
- **APPROUVE** l'ouverture d'un emploi permanent d'adjoint au responsable du service Renouvellement urbain – cadre de vie aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) ou du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C)
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en ce sens.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 25 septembre 2026.

Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 30/09/2026



Marie-Lyse BISTUÉ

